INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Création d'un Pôle Ressources Handicap pour les familles et professionnels en Charente

Le Pôle Ressources Handicap est un nouveau dispositif visant à faciliter et développer l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures ordinaires :

- **de la petite enfance (centres de loisirs et de vacances, crèches, Relais d'assistantes maternelles, haltes garderies)**
- **de loisir (accueil de loisirs ALSH).**

Issu d'une volonté des institutions départementales charentaises (CAF / CG / MSA) et porté par le GPA 79-16, le pôle ressources, situé à Angoulême, a été ouvert le 1er avril 2015. Il accompagne les familles d'enfants en situation de handicap et les professionnels pour favoriser le maintien des enfants en situation de handicap dans les structures ordinaires.

Les services proposés portent sur 5 grands thèmes : informer, orienter, animer, accompagner, évaluer.

L'action de coordination du service, à l'attention des familles et des professionnels, est gratuite.

L'inclusion, une vocation pour le Pôle

Le Pôle Ressources Handicap de la Charente s'inscrit dans la continuité de la mise en place de la loi 2005-102, en œuvrant à l'inclusion des enfants en situation de handicap, dans les structures d'accueil et de loisirs du département. Jean François CHOSSY, rapporteur de la loi 2005-102 le confirme : « *L'accueil est un droit pour les personnes handicapées et c'est un devoir absolu pour notre société. Il doit être digne et respectueux de l'intégrité, de l'intimité, de la sécurité de la vie privée, du confort et de la santé de la personne* »

Le Pôle Ressources Handicap a donc pour vocation d'aider les familles dans leurs démarches d'accueil et de les accompagner tout au long du processus, de la recherche de lieux à l'évaluation du séjour, en passant par la mise en place de temps de sensibilisation et de formation thématiques, auprès des professionnels de l'animation et de la petite enfance.

Les missions du Pôle

L'accueil, l'orientation, l'information et l'accompagnement des familles, ou la mise à disposition de malles pédagogiques pour les structures de loisirs, sont des actions que le pôle met en œuvre.

Le coordinateur anime aussi un réseau de partenaires, afin de créer une synergie entre chaque acteur. Il organise des temps de rencontre et d'échange.

Le Pôle : mode d'emploi

Le Pôle Ressources Handicap accompagne, à leur demande, toutes les familles d'enfants en situation de handicap afin de les aider à trouver la meilleure solution d'accueil pour leur enfant : aide à la recherche de lieux d'accueil et de loisirs ou aides financières liées à l'accueil de l'enfant, accompagnement durant tout le processus d'inclusion au sein de la structure d'accueil et de loisirs, orientation vers les partenaires concernés.

Le Pôle Ressources Handicap est un dispositif d'accompagnement qui propose gratuitement les actions suivantes à la demande des familles, des structures d'accueil de loisirs ou de petite enfance mais aussi des établissements et services médico-sociaux :

- Aide à la préparation de l'accueil d'un enfant en situation de handicap,
- Temps de sensibilisation des professionnels à la notion de handicap dans les structures de loisirs et d'accueil du jeune enfant,
- Animation des temps de réflexion entre professionnels,
- Prêt de matériel pédagogique,
- mise en lien avec les partenaires médico-sociaux
- organisation des temps d'échanges entre les parents, sur leur demande,

De plus le Pôle Ressources Handicap apporte son concours :

- pour la mise en place de formations à destination des structures d'accueil, en s'appuyant sur le réseau de partenaires et de professionnels.
- pour la recherche des conditions matérielles et humaines nécessaires permettant l'accueil.

Le Pôle : Un principe

Le coordinateur a pour mission de faciliter les démarches des familles en étant un interlocuteur privilégié, tout au long du parcours d'accueil de l'enfant.
Le pôle est un carrefour entre les différents professionnels et les familles, facilitant ainsi les liens et favorisant la mutualisation des compétences et savoir faire de chacun, au profit de la mise en œuvre de l'accueil d'enfants en situation de handicap par les structures ordinaires.



PÔLE RESSOURCES HANDICAP DE CHARENTE
Jean-Eudes HETET # coordinateur
28, rue Mirabeau - 16000 ANGOULEME
05.45.70.87.41
06.23.13.00.37
poleressources16@gpa7916.fr
www.gpa7916.fr

Le GPA 79-16 en bref

Le GPA 79-16 s'engage à promouvoir auprès des enfants et adolescents, le principe de leur appartenance pleine et entière à la société, et permet ainsi à chacun de participer à la vie sociale et citoyenne.
Ses missions sont l'accompagnement des personnes en difficultés ou en situation de handicap ; l'accueil d'enfants et d'adolescents en classe de découverte et en centre de loisirs, l'organisation de séjours de vacances ; la gestion de structures petite enfance, ainsi que la gestion professionnelle des structures des membres adhérents ou d'associations partenaire

GPA 7916
Siège social : 11, rue de la convention - 79000 NIORT – 05 49 24 20 88
Antenne : 28 rue mirabeau – 16000 ANGOULEME – 05 495 70 39 41

PLUS D'INFOS SUR **www.gpa7916.fr**

CONTACT PRESSE

Virginie COROLLER # Directrice du Domaine Education Loisirs
05.45.24.20.88 / 06.85.55.10.79
coroller@gpa7916.fr